

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 6 désignant les membres d'une Commission chargés de constater l'état actuel de l'immeuble appartenant à M. Bazar, occupé var M. Lozis

n° 6

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 décembre 1951

Numéro JO
n° 4 du 01/05/1951

Date du numéro
1 mai 1951

TEXTE INTÉGRAL

1° Sont désignés : MM. Udrisard, Ingénieur des Travaux publics Président Gabard, Ingénieur des Travaux publics Membre Carton, Chef du Service de la Voirie chargés de constater l'état actuel de l'immeuble appartenant à M. Bazara, occupé par M. Louizis et situé derrière les Magasins Bertrand, place Ménélik. 2° Cette Commission se réunira sur convocation de son président.